

SYSTÈME DE **SANTÉ**

Le système de santé en Norvège est l'un des plus développés d'Europe. C'est un système doté d'un pôle public et d'un pôle privé, qui garantissent tous des soins de très haute qualité.

Au niveau des infrastructures sanitaires, le pays est très bien équipé. Il y a de nombreux hôpitaux, cliniques et pharmacies, même dans les régions les plus éloignées.

Le système de santé norvégien est basé sur des franchises annuelles. Dès que le plafond est dépassé, les soins deviennent soit gratuits, soit remboursés à des taux élevés. Ce taux peut changer d'une année sur l'autre mais est en moyenne de 190€. Pensez donc à prendre votre CEAM avant de voyager en Norvège, pour bénéficier de la même couverture qu'un citoyen Norvégien.

VACCINS

Aucun vaccin n'est obligatoire pour se rendre en Norvège. Toutefois, mettre à jour son calendrier vaccinal est recommandé :

- Méningo-encéphalite à : le seul vivement conseillé, notamment pour des séjours en milieu rural ou une zone forestière.
- **DTPolio** : cela regroupe les 3 principaux vaccins contre le tétanos, la diphtérie, la poliomyélite.
- Pensez également à vous immuniser contre **l'encéphalite** à tiques. Notamment si vous comptez séjourner en zone forestière.

MAI ADIFS

Il n'y a pas de risques sanitaires ou de maladies répandues en Norvège, mais il est tout de même préférable de se protéger contre :

- La diarrhée du voyageur : est un cas assez fréquent quand on voyage. Émanant des aliments et de l'eau, elles peuvent être bénignes ou sévères.
- L'Encéphalite à tiques : elle est due à un virus transmis par la morsure d'une tique. Les premiers symptômes sont une forte fièvre mais la morsure peut entraîner d'importantes lésions cérébrales si elle n'est pas soignée. N'essayez jamais d'enlever une tique seul. Rendez-vous en pharmacie ou chez un médecin traitant.

SOINS	TARIFS
Consultation chez un généraliste	Matin: 150 NOK (16 €)
	Soir: 250 NOK (27 €)

Consultation chez un spécialiste

350 NOK (37 €)

L'hospitalisation dans un établissement public est gratuite en présentant votre CEAM.

LES INCONVÉNIENTS DU SYSTÈME **PUBLIC**

• Suite à une forte demande, les établissements publics établissent une liste d'attente qui donne un ordre de passage selon les urgences. Ces listes sont très longues et de fait l'attente le sera aussi si votre cas n'est pas urgent.

LES INCONVÉNIENTS DU SYSTÈME **PRIVÉ**

• Le coût des soins y est rapidement très élevé.

NUMÉROS D'URGENCE **UTILES**

• Incendie: **110**

• Police: 112

Ambulance/SAMU: 113

DÉCOUVRIR PLUS SUR CETTE **DESTINATION**

www.readytogo.fr/voyage-etudiant-norvege

Toutes les informations pour préparer votre séjour : formalités, logement, coût de la vie, assurance, stages, études, conseils & bons plans... Cliquez. Partez!

CONSEILS WORLD PASS

Pour un séjour en Norvège, il est indispensable de vous munir de votre Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM). Celle-ci doit être demandée auprès de votre assureur au moins 15 jours avant la date de départ. La CEAM permet de profiter des mêmes soins de santé qu'une personne affiliée au système de sécurité norvégien.

Toutefois, sachez que les coûts des soins de santé sont souvent plus chers à l'étranger. Pour être mieux remboursé sur vos dépenses de santé, pensez à souscrire une assurance privée, de type World Pass, permettant de bénéficier d'un/une :

- Remboursement à 100% des dépenses de santé et des frais médicaux à leurs coûts réels
- Prise en charge directe des frais d'hospitalisation et des frais de séjour
- Assistance et rapatriement sanitaire
- Responsabilité civile

